

Noire entend faire tout ce qui lui sera possible pour répondre à l'invitation et assumer sa part de ce bon travail. Nous souhaitons vivement qu'il soit couronné de tout le succès qu'il mérite.

A STANSTEAD

Une grande leçon. — L'un des plus dévoués directeurs de nos Conseils locaux diocésains de la Croix Noire, au cours des réponses fournies au dernier « bulletin d'enquête », nous donne les détails suivants, fort impressionnants et qui comportent une haute leçon antialcoolique :

« Un hôtelier de *tempérance*(?), qui nous causait beaucoup d'ennuis, est mort au mois de mai. Cet homme avait possédé des biens au chiffre de \$15,000 au moins. Il était doué d'une constitution robuste, et il est mort à 42 ans, brûlé par la boisson. Il avait vendu, une semaine avant son décès, sa dernière terre, au prix de \$4,000, pour payer des dettes. Il lui restait son hôtel, d'une valeur de \$2,000, et hypothéqué pour \$1,500 — avec \$1,200 de dettes à payer par sa femme et ses enfants. Le jour même de sa mort paraissait dans les journaux l'annonce d'une nouvelle action prise en Cour contre lui.

« Il a accepté les derniers sacrements qu'on lui offrait... »

L'abbé Charles-J. Roy. *Visite de S. E. Mgr Stagni dans les Cantons de l'Est*, du 4 au 10 octobre 1913. Québec (Typ. Laflamme et Proulx), grand in-8°, 276 pages, orné de belles et nombreuses gravures.

Voici un fort beau volume édité avec une profusion d'illustrations, très bien exécutées et qui contient outre le récit des démonstrations qui eurent lieu lors du passage de Son Excellence le Délégué Apostolique, un historique des institutions qu'il visita au cours de son voyage de 1913.

Ce livre intéressera vivement tous les gens de la région visitée en particulier ; il sera utile à ceux qui s'intéressent au développement de la vie catholique dans notre province : et « qui sait, dit l'auteur, si dans quinze ou vingt ans on n'aura pas à se rappeler ces menus faits qui, après tout, sont les miettes de l'histoire et méritent d'être recueillies. »